

## PROJET RÉFÉRENT

# Accompagnement de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) pour la gestion des ouvrages d'art sur une voie verte



## OBJET DE L'OPÉRATION

La Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) a procédé à la réhabilitation sur près de 14km d'une ancienne voie ferrée non utilisée et rétrocédée à leurs communes, afin d'aménager une voie verte entre les communes du Pouzin et de Privas (Ardèche). La voie ferrée Le Pouzin - Privas a été mise en service en 1862 et désaffectée en 1994. Dans le cadre de la réhabilitation de cette voie verte dont l'inauguration était prévue le 2 juin 2018, et suite à l'effondrement d'un ouvrage sur la commune de Chomérac le 13 avril 2018, la CAPCA a missionné le Cerema pour établir un diagnostic sur cette partie de la voie. Plus largement, pour éviter tout risque similaire, elle a demandé de l'assister quant à la gestion des nombreux ponts présents sur cet itinéraire.

## LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

La CAPCA a sollicité le Cerema pour :

- 1) Etablir un diagnostic suite à l'effondrement partiel de l'ouvrage et la conseiller sur les mesures d'urgence à prendre
- 2) Réaliser un avant-projet sommaire de réparation / réhabilitation de l'ouvrage
- 3) Effectuer un premier recensement des ouvrages situés sur le tracé de la voie verte en vue de la conseiller sur la politique de gestion des ouvrages à mettre en place

## LA RÉPONSE DU CEREMA

**Phase 1 : Réalisation d'un diagnostic d'urgence quant à la stabilité d'une tranchée revêtue en maçonnerie, couronnée par un petit**

### CONTACT



relation-clients-  
auvergnerrhonealpes@cerema.fr

### THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Ouvrages d'art

### NOS OFFRES DE SERVICES EN LIAISON

- Passerelle EPSILON : Accès aux ouvrages d'art complexes

**pont voûte** (2<sup>e</sup> semestre 2018).

Le Cerema s'est rendu sur place pour observer et évaluer la structure restant en place, et proposer une solution de mise en sécurité d'urgence pour sécuriser la Voie Douce. Cette étude a conclu que le risque d'effondrement du reste de la tranchée, et donc du pont, ne pouvait être exclu.

## **Phase 2 : Prestation d'Avant Projet Sommaire en vu des travaux de démolition de la Tranchée T2 de voie verte** (2e semestre 2018).

Suite au diagnostic réalisé, plusieurs solutions ont été envisagées et détaillées. La solution adaptée pouvait être la démolition des maçonneries de la tranchée. La Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) a donc décidé de procéder à la destruction des structures jugées dangereuses au profit d'un nouveau profilage de la zone par terrassement.

## **Phase 3, 1ere Partie : Recensement, caractérisation et évaluation des ouvrages de franchissement et de soutènement présents sur le tracé de la voie verte entre le Pouzin et Privas.** (2018-2019)

De nombreux ponts et murs sont présents sur cet itinéraire. Ils doivent être surveillés, maintenus en état afin de sécuriser l'exploitation de la Voie Douce.

Le Cerema a réalisé l'inventaire des ouvrages. L'intervention sur site s'est tenue sans moyen d'accès spécifique, à partir des documents techniques hérités de la gestion des voies ferrées et des plans des sections et plans d'aménagement de surface, issus du Dossier DCE de l'Aménagement en voie douce de l'ancienne voie ferrée Le Pouzin - Privas. Tous les ouvrages (ouvrages hydrauliques, ponts et murs) ont été recensés, quelles que soient leurs dimensions. La notion d'ouvrage hydraulique désigne généralement les ponts de moins de 2 m de franchissement. Pour chaque ouvrage, une référence a été attribuée lors du recensement, ainsi qu'un nom plus usuel en plus du précédent identifiant. Lors de cette campagne de recensement, 79 ouvrages ont été inventoriés

## **Phase 3, 2eme partie : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage auprès de la CAPCA pour définir une politique de gestion de ses ouvrages (ponts, murs, tranchées, falaises)** (action en cours)

Cette action est réalisée en cohérence avec la réglementation en vigueur, riche de la connaissance du Cerema en termes d'outils de gestion des ouvrages d'art nationaux. L'objectif de cette 3<sup>e</sup> phase de travail est de sélectionner, en dialogue avec la CAPCA, les actions de surveillance adaptées, tant au patrimoine d'ouvrage recensé, qu'à leur organisation humaine et budgétaire, pour organiser sa future politique de gestion d'ouvrages d'art.

### **LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET**

Communauté d'Agglomération Privas Centre  
Ardèche (CAPCA)  
42 communes  
45 000 habitants

Cerema Centre-Est  
Laboratoire de Lyon  
dll.dterce@cerema.fr

### **LE CALENDRIER**

Juin 2018 - décembre 2020

## CES RÉFÉRENCES POURRAIENT AUSSI VOUS INTÉRESSER

- ✓ Réhabilitation du pont Marteau en voie verte